

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES ANDROUET DUCERCEAU
10, rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans
Directeur : Monsieur DUSSART François
Tél : 02 38 81 05 06
ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans@ac-orleans-tours.fr
Elu : Madame HEAU-MOREAU Catherine
Quartier :

Compte-rendu du Conseil d'Ecole

du 02/06/2015

Présents :

Elue : Mme Brigitte Ricard

DDEN : M. Patrick Julien

Parents élus : Mmes Vicky Gougis, MM. Pierre Hermance

Enseignants : Mmes Karine Amato, Béatrice Chevassut, Marie Guérin, Valérie Lecomte, Catherine Sançois et MM. François Dussart et Jean Luc Flageul

Référent périscolaire : Mme Annabelle Teixeira Valdès

1) Périscolaire

Bilan

La **fête des ateliers** a eu lieu le mardi 19 mai. Les parents se sont bien mobilisés pour cette occasion.

Les **TAP** se termineront le 03 juillet.

A la mi-juin commenceront les réservations concernant les centres de loisirs et ce pour les mercredis de la prochaine rentrée scolaire.

Des présentations des TAP seront faites sur plusieurs soirs fin juin.

Les TAP seront reconduits l'année prochaine. Il y aura certainement quelques nouvelles offres.

2) Rentrée septembre 2015

Organisation du temps scolaire

Le temps scolaire ne devrait pas changer. Les jours de classe et horaires resteront les mêmes.

Effectifs et organisation pédagogique de la rentrée prochaine

L'effectif de l'école actuel est de 154 élèves. Il faut s'attendre à une légère augmentation à la rentrée. Cependant le seuil d'ouverture d'une classe ne semble pas se profiler.

Les effectifs imposent la constitution de 2 classes à cours double pour la prochaine année.

1 CP

1 CP/CE1

1 CE1/CE2

1 CE2

1 CM1

1 CM2

Mme Chevassut sera en congé formation l'année prochaine. Un professeur sera donc nommé à titre provisoire sur son poste.

3) Vie scolaire

Réformes des rythmes scolaires

Bien qu'une consultation ait été initiée par la ville en début d'année pour un éventuel changement des rythmes scolaires, dans un souci de stabilité et pour ne pas perturber une nouvelle fois l'organisation du temps scolaire, la municipalité devrait garder la même organisation du temps périscolaire et par voie de conséquence, le temps scolaire resterait lui aussi inchangé.

Nouvelle circonscription

A la prochaine rentrée scolaire, notre école sera rattachée à la nouvelle circonscription Orléans Val de Loire. Les locaux de la circonscription seront situés au 22 rue du Général de Gaulle 45650 Saint Jean le Blanc. Mme Valérie De Nadaï sera la nouvelle Inspectrice de Circonscription.

Liaison CP grande section maternelle et liaison CM2 Collège

Liaison CP / GS maternelle

Les GS viendront déjeuner le mardi 23 juin à l'école. La journée sera consacrée à des animations autour de la lecture, du sport et de jeux de société. La classe du CM1 encadrera les ateliers jeux de société.

Liaison CM2 Collège

Une matinée d'immersion au collège Jeanne d'Arc est prévue. Cette matinée se traduira par un temps d'intégration dans les classes de 6^{ème} (français, mathématiques, sciences et CDI) puis un temps de visite du collège. Seul, les élèves qui poursuivront leur scolarité au collège Jeanne d'Arc participeront à cette matinée d'intégration.

En ce qui concerne la prochaine rentrée, un travail en liaison avec le CDI du collège J.A. devrait voir le jour. Un travail commun avec le collège devrait être engagé dans le cadre du prix « jeune lecteur ». Des rencontres au travers des chorales devraient être également mises en place.

La présentation des Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) est reconduite. Des professeurs de musique et du Conservatoire viendront présenter les instruments et le fonctionnement de la classe C.H.A.M. En fin d'année, d'anciens élèves de CM2 viendront à l'école présenter le collège.

Les classes de 6èmes intégreront le cycle 3 à la prochaine rentrée.

Projets de classes

L'ensemble des projets élaborés en début d'année ont été réalisés.

Kermesse d'école

La kermesse d'école aura lieu le vendredi 26 juin 2015 à 18h15. Le principe d'organisation reste le même que celui de l'an passé. Une cellule de pilotage devra être prévue pour en assurer une bonne organisation. Comme l'an passé, une représentation des chorales de l'école ouvrira les festivités.

4) Coopérative scolaire

Les comptes sont consultables par les membres du conseil d'école. Le nouvel avoir au 02 juin 2015 est de 1730 €.

5) Travaux d'aménagements et équipements

Demande d'équipements

La ville a engagé un grand programme informatique. En ce qui concerne l'équipement de l'école, toutes les classes devraient être mises en réseau avant Noël et la classe du CM2 devrait être dotée d'un vidéoprojecteur interactif au plus tard à Noël. La dotation des autres classes en vidéoprojecteur interactif se fera au cours des 2 à 3 prochaines années.

Pour rappel, la demande en équipements est :

* la mise en réseau de 5 classes

* la dotation d'un vidéoprojecteur interactif par classe avec ordinateur portable (soit l'équipement pour 6 classes)

Demande d'un point d'eau

L'installation d'une « fontaine » dans la cour est toujours demandée. Sa mise en place est très facile. Cette demande n'est toujours pas prioritaire pour la Mairie.

Demande d'utilisation des locaux de l'ancien collège

L'école rappelle toujours sa demande d'extension sur les locaux de l'ancien collège Anatole Bailly (salles et auditorium) et l'utilisation du parking. Il est acté que le bâtiment donnant sur la cour d'école restera dans le domaine communal. Certaines salles de ce bâtiment sont utilisées régulièrement par le Conservatoire. La réforme des rythmes scolaires induit un besoin de locaux. L'école souhaite également dédier certaines de ces salles à des enseignements spécifiques (sciences, arts plastiques, musique). Il donc incompréhensible de se voir refuser l'accès à ces salles alors que d'autres y sont manifestement locataires. Un refus catégorique de la municipalité est une nouvelle fois exprimé quant à l'utilisation de salles. L'école propose un contrat pouvant lui permettre d'occuper certaines salles mais garantissant à la commune la restitution de ces salles si besoin.

Par ailleurs, la ville a engagé des études afin de restructurer ce bâtiment. Il est très regrettable qu'aucune consultation de l'école n'ait été faite. On peut craindre que l'école se retrouve devant le fait accompli, devant un projet qui ne corresponde pas aux réalités de terrain. Le manque de concertation, de transparence et le mutisme total de la mairie sur ce dossier nous inquiètent.

6) Dates fixées

* vendredi 26 juin à 18h15 kermesse

La séance a été levée à 19h30.

Le Directeur